

**BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DE LA GUADELOUPE DU 16 SEPTEMBRE 2026****DELIBERATION N°2026/1609-03**

**Objet : MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LA
SINISTRALITÉ ROUTIÈRE AU SDIS 971**

L'an deux mille vingt-six et le 16 septembre à 11h, le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Guadeloupe s'est réuni à la Direction du SDIS de la Guadeloupe sise 10 rue Georges BIRAS, Parc d'Activités « la Providence », ZAC de Dothémare – 97139 Les Abymes, et simultanément par visioconférence, sous la présidence de Monsieur Henry ANGELIQUE, Président du Conseil d'Administration, par suite de sa convocation en date du 08 septembre 2026 envoyée aux membres de cette instance, au vu de l'urgence, par courriel le 11 septembre 2026.

Bureau du Conseil d'Administration du SDIS Séance du 16 septembre 2026 <u>Liste des présents</u>			
<u>Membres du Bureau du CASDIS</u>			
Nom	Prénom	Fonction	Modalités de participation à la séance
ANGELIQUE	Henry	Président du CASDIS	Présentiel
THOMAS	Fabienne	1 ^{ère} vice-présidente	Visioconférence
THEOBALD-PONCHATEAU	Marie-Yveline	3 ^{ème} vice-présidente	Visioconférence
<u>Liste des personnes invitées par le Président du Conseil d'Administration à assister à la séance du Bureau</u>			
Nom	Prénom	Fonction	Modalités de participation à la séance
C.G MONTGENIE	Sylvain	DD SIS	Présentiel
COL LEROY	Guillaume	DDA	Présentiel
ZORA	Christen	Cheffe du GRH	Présentiel
LCL BRUDEY	Guillaume	Chef du GTO	Présentiel
COLLIDOR	Nadia	Cheffe du SCP	Présentiel

Secrétaire de séance : Madame Fabienne THOMAS, 1^{ère} vice-présidente

Le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Guadeloupe,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions modifiée,

Vu la note de service n°2025/28/Direction portant lancement d'un travail collaboratif visant à proposer une stratégie ayant pour objectif la diminution de la sinistralité routière,

Considérant que la sinistralité routière constitue un facteur de risque important, susceptible d'avoir des conséquences humaines, opérationnelles, organisationnelles et financières pour l'établissement,

Considérant que conscient de ces enjeux, une démarche collaborative a été engagée afin d'élaborer une stratégie de réduction de la sinistralité routière au sein du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Guadeloupe (cf NDS n°2025/28),

Considérant que son objectif était, notamment, de renforcer la sécurité des agents lors des déplacements et des manœuvres ou encore limiter les coûts induits par les réparations, les soins médicaux, l'absentéisme et les interruptions de service, contenir les primes d'assurance et éviter la perte de couverture des assureurs,

Considérant que les groupes de travail ont donc débuté leurs travaux en février 2025, et à l'issue de ceux-ci, ont élaboré des propositions d'actions qui ont été présentées aux différents comités fin 2025,

Considérant le plan d'actions et le calendrier proposés,

Vu l'avis favorable rendu par la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail lors de sa séance du 16 septembre 2026 tenue en amont du présent Bureau,

Vu l'avis favorable à l'unanimité du Comité Social Territorial lors de sa séance du 16 septembre 2026 tenue en amont du présent Bureau,

Vu le rapport de présentation et ses annexes joints à la présente délibération,

Sur le rapport du Président,

APRES EN AVOIR DEBATTU ET DELIBERE

Article 1 : Adopte le plan d'actions de lutte contre la sinistralité routière au SDIS 971 détaillé dans le rapport de présentation et ses annexes joints à la présente délibération, ainsi que son calendrier de mise en œuvre, et précise à ce titre que le lancement des premières actions aura lieu en janvier 2027.

Article 2 : Précise que la formation proposée dans le cadre de ce plan d'actions sera réalisée par une société après mise en concurrence.

Article 3 : Autorise le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Guadeloupe à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Article 4 : Monsieur le Président du Conseil d'Administration, le Payeur Départemental, le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Guadeloupe, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération, qui sera enregistrée et publiée au recueil des actes administratifs du SDIS de la Guadeloupe et sur le site internet du SDIS 971.

Article 5 : Conformément à l'article R421-1 du Code de justice administrative, le tribunal administratif de la Guadeloupe peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération dans un délai de deux mois à compter de sa publication ; le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Archivage en préfecture
971-289710014-20260916-Delib261609-03-DE
Date de réception préfecture : 12/10/2026

VOTE DU BUREAU DU CASDIS	
En exercice	05
Présents	03
Votants	03
RESULTAT DE VOTE	
Voix pour	03
Voix contre	00
Abstention	00

Le Président du Conseil d'Administration

Henry ANGELIQUE




Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

Publié le :

Accusé de réception en préfecture
971-289710014-20260916-Delib261609-03-DE
Date de réception préfecture : 12/10/2026

ANNEXE 1 : Plan d’actions visant à la réduction de la sinistralité au SIS 971

Inférieur à 6 mois

			S.O. : Sans Objet							
			Destinataires	Ressources						
ORDRE	ACTIONS	GROUPE DE TRAVAIL	CIS/Service	Humaine	Matériel	Financière	Pilote	Début	Fin	Observations
1	DISPOSITIFS AIDE A LA CONDUITE	TECHNIQUE	GIL					EN COURS	3E TRIM 2027	
2	MAINTENANCE PREVENTIVE DES ENGINs	TECHNIQUE	GIL	Atelier	Pièces de rechange	Marché de pièces de rechange	Chef Atelier	EN COURS	3E TRIM 2027	
3	AFFECTATION DES ENGINs NEUFS	TECHNIQUE	GIL	S.O.	S.O.	Exécution Plan d'Equipements /Marchés	GESTIONNAIRE PARC	IMMEDIAT		PRIORITE (TENIR EN COMPTE) AUX CIS QUI SONT PLUS PRECAUTIONNEUX/MESURES CORRECTIVES POUR LES CIS QUI ONT DES ACCIDENTS REPETITIFS
4	CONDUITE ET COMPORTEMENT OBLIGATION SYSTEMATIQUE DE GUIDAGE PAR UN EQUIPIER	MANAGEMENT	TOUS LES GRPTS	Equipage Agrès	S.O.	S.O.	CHEFS DE CENTRE	IMMEDIAT	3E TRIM 2027	Importance du chef du d'agrès dans la conduite te le comportement du VIS
5	ENTRETIEN AVEC LES AGENTS CONCERNÉS par des PV ou Accidents	MANAGEMENT	TOUS LES GRPTS	Groupe de travail des Gpts Territoriaux	S.O.	S.O.	CHEFS DE CENTRE/SERVICE	IMMEDIAT	3E TRIM 2027	NOTE DE SERVICE A PRODUIRE EN COMPLETEMENT de la NS 2025/GFS/MB/Service Formation/AP/Reférent COD relative à la conduite des véhicules - ENTRETIEN ET DE REGULATION DE CADRAGE A DEFINIR - A HARMONISER POUR TOUS LES GROUPEMENTS (SUR LA BASE de RETEX du CSP ABYMES[Mesures prises par le CDC au 26/03/2026] et du GTE)
6	RECENSER/LISTER LES PERMIS DE CONDUIRE B/C	COMPETENCES	TOUS LES GRPTS	CHEFS DE GARDE	FICHIER HARMONISÉ PAR LES CHEFS GTO/GTE/GTS	S.O.	CHEFS DE CENTRE	IMMEDIAT	3E TRIM 2027	CREATION DU FICHIER DANS CHAQUE CIS
7	REORGANISATION EN TEMPS REEL DES PLANNINGS DES CIS EN MOBILISANT LES COMPETENCES MANQUANTES D'UN AUTRE CENTRE	LUTTE CONTRE LA FATIGUE	GTE/GTO/GTS/ GMO	CHEFS DE GARDE		S.O.	CHEFS DE GROUPEMENT	1E TRIM 2027	3E TRIM 2027	EN COURS EXPERIMENTATION AU GTE/ ETUDE ELARGIE AUX CIS/ MISE EN PLACE DE L'ASTREINTE (DANS LES CPI)
8	FORMALUSER DES PROCEDURES A PARTIR DE L'EXISTANT	DROIT/ASSURANCE	TOUS LES GRPTS			S.O.		1E TRIM 2027	3E TRIM 2027	DOCUMENT TYPE: A REMPLIR/A COMPLETER/INCLURE LA LISTE DES ACTIONS PROPOSEES/ LES DILIGENCES ACCOMPLIES. EN ATTENTE INSTANCES CST
9	ENQUETE POUR LE RECENSEMENT DES SINISTRES	MANAGEMENT	TOUS LES GRPTS	QVS (SDS)		S.O.	REFERENTS DESIGNES - QVS	1E TRIM 2027	3E TRIM 2027	SENSIBILISATION DES AGENTS/ CANAL DE COMMUNICATION PLUS ADAPTE ET UN SERVICE DEDIE AU SUIVI ET AVEC LA COMPETENCE DES COLLECTES DE DONNEES (QVS)
10	SUIVI PLURIANNUEL DES OUTILS MIS EN PLACE POUR EVENTUEL AJUSTEMENT	DROIT/ASSURANCE	TOUS LES GRPTS	PROSPECTIVE/QVS		S.O.	GPEP- PROSPECTIVE/GS SS	1E TRIM 2027	3E TRIM 2027	SUIVIS SEMESTRIELS
11	MISE EN PLACE DU COD ZERO	COMPETENCES	GFS	Référénts COD	ENGINS/ INFRASTRUCTURES POUR SITUATION URGENTE		SPECIALITES COD	1E TRIM 2027	2E TRIM 2027	
12	FORMATION SUR LE RISQUE ROUTIER	COMPETENCES	MEMBRE CODIR A DESIGNER ET DU GT PPRR	CNFPT		S.O.	GFS	1E TRIM 2027	3E TRIM 2027	ARBITRAGE DDIS/ DDA
13	ETABLISSEMENT DE CONVENTIONS POUR BENEFICER DE PLATEAU TECHNIQUE ET OU SIMULATEUR (ETS M.O.LOC)	COMPETENCES	TOUS LES GRPTS	PRESTATAIRE DE FORMATION (GFS)- (VOIR SUPPORT PRESTATAIRE	SIMULATEUR	AP/CP	GFS	1E TRIM 2027	3E TRIM 2027	SESSION DE FORMATION EN PLATEAU TECHNIQUE DANS DIFFERENTES CONFIGURATION (PLUIE, BROUILLARD)
14	PREVENTION / SENSIBILISATION	MANAGEMENT	TOUS LES GRPTS	Chefs de centre/Chefs de garde avec en appui Agents préventeurs avec la cellule COD	Les différents support de diffusions internes à afficher dans les CIS	1 k€	GSSS	1E TRIM 2027	3E TRIM 2027	POLITIQUE INTERNE et RETEX (UTILISATION DES SUPPORTS)/INFORMATION PAR DES CANAUX PLUS ADAPTES ET MODERNISES/UTILISATION DU RESEAU INTERNE
15	CHALLENGE	MANAGEMENT	TOUS LES GRPTS	Chef de Centre/Chef de garde des CIS		A EVALUER	SERVICE COM	1E TRIM 2027	3E TRIM 2027	DES TROPHÉES (GODDIES)/ RECOMPENSES DE MEILLEUR CONDUCTEUR
16	PARTENARIAT AVEC LA PREFECTURE/SECURITE ROUTIERE	DROIT/ASSURANCE	SERVICE COM	SERVICE COM			SERVICE COM	1E TRIM 2027	3E TRIM 2027	SUIJET : CAMPAGNE DE SECURITE ROUTIERE
17	ACTION DE SENSIBILISATION	DROIT/ASSURANCE	TOUS LES GRPTS	QVS		S.O.	GSSS	1E TRIM 2027	3E TRIM 2027	METTRE EN PLACE UN PLAN DE COMMUNICATION POUR LA TOURNÉE PROXIMITÉ AVEC LES CIS /PROCEDURE MISE EN PLACE COÛT ET CONSEQUENCES DES ACCIDENTS SOUS FORME QUESTIONS/REPNSES INTERACTIVITES RECHERCHEES
18	RECENSER LES MESURES DE PREVENTION ET DE SUIVI MONTRANT LA MAITRISE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE A INTEGRER DANS LES MARCHES ASSURANCES A VENIR	DROIT/ASSURANCE	GPEP-PROSPECTIVE /GIL- ADMINISTRATIF/ GSSS	GPEP-PROSPECTIVE /GIL- ADMINISTRATIF/ GSSS/GRH		S.O.	GPEP/GIL	1E TRIM 2027	3E TRIM 2027	A DESTINATION DU SERVICE MARCHÉ/ GIL- PRODUCTION INDICATEURS / GRH - DECLARATION ACCIDENT/INCIDENT DES AGENTS CONCERNES (Indicateurs et outils déjà construits par la QVS)
19	ECO CONDUITE (ANALYSE DES CONSOMMATIONS CARBURANTS MOYENNES)	MANAGEMENT	TOUS LES GRPTS	LOGISTIQUE	Prévu dans l'acquisition en cours du marché Orange	S.O.	GIL	1E TRIM 2027	3E TRIM 2027	LOGICIEL
20	AFFECTER LES BIPS AUX AGENTS POUR SUPPRIMER LES SONNERIES GENERALES	LUTTE CONTRE LA FATIGUE	GTE/GTO/GTS	Chefs de Garde	Recensement/ A acquérir	MAPA	GSI	1E TRIM 2027	3E TRIM 2027	
21	REALISER DES CAMPAGNES DE MESURES EXPOSITION AU BRUIT	LUTTE CONTRE LA FATIGUE	GTE/GTO/GTS	Assistants de prévention	Location ou acquisition d'un sonomètre	Exécution non formalisée	GSSS/QVS	1E TRIM 2027	2E TRIM 2027	COHABITATION DANS L'EQUIPE (LE RONFLEMENT) / NUISANCES SONORES DES VOIRIES MITOYNNES AUX CIS
22	DIMENSIONNEMENT DU PARC ROULANT	TECHNIQUE	GIL	Chef GIL		Plan d'Equipement	GIL			EN ATTENTE VALIDATION DU RO
	SDO, SDR, SDT, SDS:	sous-direction Opérations, Ressources, Technique, Santé				GSSS:	groupement santé, sécurité en service			

Accusé de réception en préfecture
971-289710014-20260916-Delib261609-03-DE
Date de réception préfecture : 12/10/2026

Entre 6 mois et 12 mois

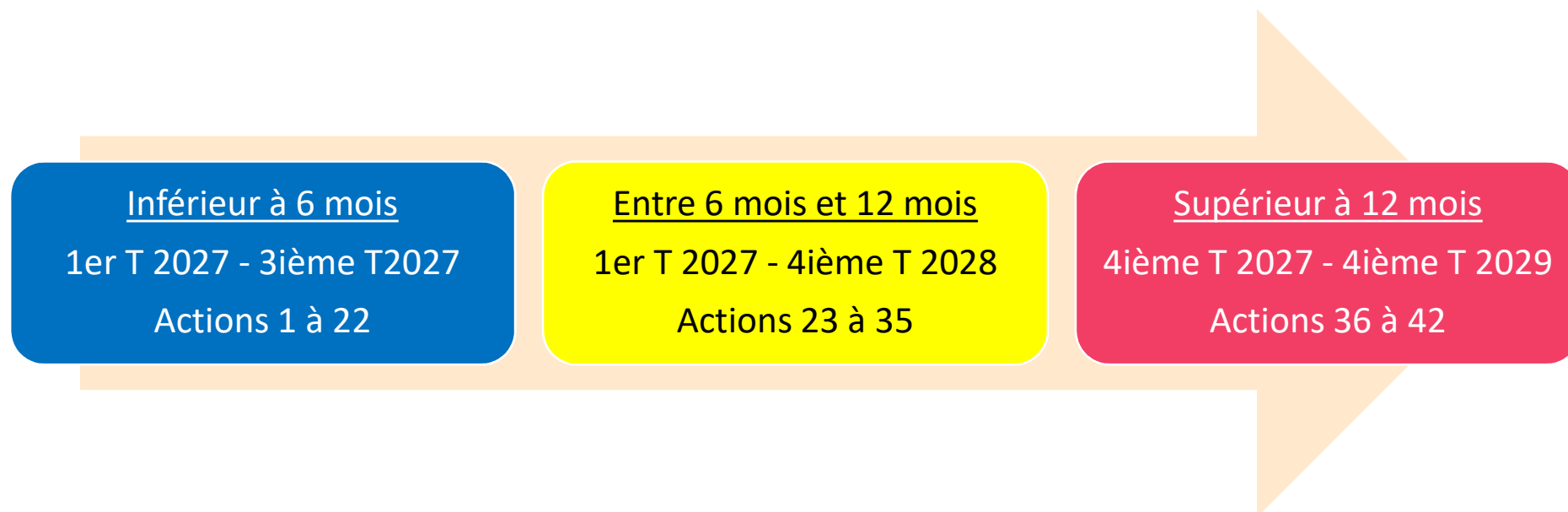
			S.O. :	Sans Objet						
			Destinataires	Ressources						
ORDRE	ACTIONS	GPT	CIS/Service	Humaine	Matériel	Financière	Pilote	Début	Fin	Observations
23	VALORISATION/RESPONSABILISATION	MANAGEMENT	TS GRPTS	Chef de Centres / Chef de Garde des CIS		S.O.	SERVICE COM/GRH/GT	3E TRIM 2027	3E TRIM 2028	DIPLOME/FAVORISER DANS LE CREP/ PHOTO CHALLENGE
24	SUIVI/RETEX DES ACCIDENTS	MANAGEMENT	TS GRPTS	Chef de Centres / Chef de Garde des CIS et QVS		S.O.	GSSS	3E TRIM 2027	3E TRIM 2028	QUESTIONNAIRES UNIQUES/ TABLEAU DE BORD TRIMESTRIELS: NBRE ACCIDENTS PAR CIS - GROUPEMENTS- NATURE- GRAVITE/ STATISTIQUES de la Mission Prévention Accidents Enquêtes (MPAE) déjà réalisé par le QVS
25	INTEGRER UN MODULE DE SENSIBILISATION AU PROGRAMME DEPARTEMENTAL	COMPETENCES	CEFOR	GTE/GTO/GTS			GFS	3E TRIM 2027	3E TRIM 2028	
27	INTEGRATION PLAN STRUCTURÉ de prévention de la sinistralité routière	DROIT/ASSURANCES	PPRR			S.O.	PPRR	3E TRIM 2027	3E TRIM 2028	
28	PERMETTRE AUX CIS D'AVOIR UN EFFECTIF POUR DES ROTATIONS/RELEVES EQUIPES	LUTTE CONTRE LA FATIGUE	GTE/ GTO/ GTS	Chef de Centres / Chef de Garde des CIS		S.O.	GMO	3E TRIM 2027	3E TRIM 2028	EN LIEN AVEC L'ACTION REORGANISATION EN TEMPS REEL DES PLANNINGS DES CIS EN MOBILISANT LES COMPETENCES MANQUANTES D'UN AUTRE CENTRE
29	MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF POUR CATEGORISER LE STATUT SOCIAUX PROFESSIONNELS DU SPP/SPV/PATS	LUTTE CONTRE LA FATIGUE	GTE/ GTO/ GTS			S.O.	SDO	3E TRIM 2027	3E TRIM 2028	POINT VIGILANCE POSSIBILITE SUR LE PRO- VO/ PREVOIR DANS LES ASSISES DU VOLONTARIAT
30	MISE EN PLACE UNE FORMATION SUR LA GESTION DE LA FATIGUE/RISQUE LIES A LA CONDUITE URGENCE	LUTTE CONTRE LA FATIGUE	GTE/GTS/GTS	COD			SDR/GFS/GSSS	3E TRIM 2027	3E TRIM 2028	
31	COLLECTER ET SUIVI LES DONNEES SUR LA SINISTRALITES ROUTIERES ET VICTIMOLOGIES	LUTTE CONTRE LA FATIGUE	TS GRPTS			S.O.	GSSS/GIL	3E TRIM 2027	3E TRIM 2028	PRODUCTION D'INDICATEURS AVEC LE GRH et le GIL
32	MODERNISER LES APPROCHES INFORMATIONNELLES DE LA SENSIBILISATION AUX RISQUES LIES A LA FATIGUE/SINISTRALITE	LUTTE CONTRE LA FATIGUE	TS GRPTS	Service COM		S.O.	GSSS	3E TRIM 2027	3E TRIM 2028	EN LIEN AVEC LA MODERNISATION DE LA COMMUNICATION DU SDIS
33	DEVELOPPER UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR LES EFFETS DE LA FATIGUE/CONDUITE SITUATION URGENCE	LUTTE CONTRE LA FATIGUE	TS GRPTS	Service COM			GSSS	3E TRIM 2027	3E TRIM 2028	EN LIEN AVEC TOUS LES SERVICES EXTERIEURS/LES MEDIAS INTERNES /
34	AMELIORER LES CONDITIONS DE RECUPERATION	LUTTE CONTRE LA FATIGUE	G3SM/GFS	GTE/GTO/GTS			SDR/SDS	3E TRIM 2027	3E TRIM 2028	ACTIVITE DEPLACEMENT AU CIS/MESSAGE DE PREVENTION A ENVISAGER
35	ELABORER LES INDICATEURS DE LA CONDITION DE FATIGUE	LUTTE CONTRE LA FATIGUE	TS GRPTS			S.O.	SDS	3E TRIM 2027	3E TRIM 2028	INDICATEURS A ELABORE PAR LE 3SM
	SDO, SDR, SDT, SDS:	sous-direction Opérations, Ressources, Technique, Santé				GSSS:	groupement santé, sécurité en service			

Supérieur à 12 mois

			S.O. :	Sans Objet						
			Destinataires	Ressources						
ORDRE	ACTIONS	GPT	CIS/Service	Humaine	Matériel	Financière	Pilote	Début	Fin	Observations
36	PLATE FORME COMMUNE CRRA (15/CODIS)	LUTTE CONTRE LE SOMMEIL	transversale GMO/GSI/GIL			FORMATION CNFPT (3114)	GMO	1E TRIM 2028	4E TRIM 2029	RATIONNALISER LA DISTRIBUTION DES SECOURS/ ETRE PLUS COHERENTS/ ETUDE DE FAISABILITE EN COURS AVEC ACCOMPAGNEMENT PREFECTURE (AGENT DEDIE)
37	ELABORER CARTOGRAPHIE PRECISE DES AIDES DISPO ECHELLES TERRITORIALE NATIONALES ET EUROPEENNES	DROIT/ASSURANCES	GPEP -SAJ/GPCP			S.O.	GPEP/SAJ	1E TRIM 2028	4E TRIM 2029	
38	CONTRACTUALISER LES PARTENARIATS STRATEGIQUES/ACTIONS RECURENTES A FORTS IMPACTS	DROIT/ASSURANCES	GPEP -SAJ/GPCP				SERVICE COM	1E TRIM 2028	4E TRIM 2029	RAPPROCHEMENT AVEC LA PREFECTURE
39	EXPLORATION DES MUTUALISATIONS ENTRE SDIS ANTILLES/GUYANE	DROIT/ASSURANCES	GPEP -SAJ/GPCP			S.O.	GPEP/SAJ/GIL	1E TRIM 2028	4E TRIM 2029	
40	MAINTENANCE PREDICTIVE	TECHNIQUE	GIL			Marchés	GIL/PARC AUTO	1E TRIM 2028	4E TRIM 2029	
41	ACQUISITION D'UN SIMULATEUR DE CONDUITE VL/PL	COMPETENCE	CEFOR	GFS/ Formateurs		50 K€	GIL	1E TRIM 2028	4E TRIM 2029	AP/CP
42	FAVORISE LE PASSAGE REGIME DE 12H	LUTTE CONTRE LA FATIGUE	GTE/ GTO/ GTS				SDO/SDR	1E TRIM 2028	4E TRIM 2029	REPORT AU VUE DE LA SITUATION BUDGETAIRE ACTUELLE
	SDO, SDR, SDT, SDS:	sous-direction Opérations, Ressources, Technique, Santé				GSSS:	groupement santé, sécurité en service			

Accusé de réception en préfecture
971-289710014-20260916-Delib261609-03-DE
Date de réception préfecture : 12/10/2026

ANNEXE 2 : Proposition de phasage du plan d'actions



ANNEXE 3 : Phasage des actions des groupes de travail

GT MANAGEMENT		
inférieur à 6 mois	entre 6 mois et 12 mois	supérieur à 12 mois
Axe 1: Sensibilisation et communication par: *Retours d'expérience anonymisés affichés en caserne ou partagés par mél ou info-flash *Messages fort sur la vigilance	Axe 5: Valorisation et responsabilisation par des récompenses: Individuelle: *diplôme ou attestation conduite exemplaire par chef de centre ou commandement : 12 mois pas d'accident responsable, * sur le CREP : fréquence annuelle Collectives - Challenge: "Photo- challenge conduite parfaite: envoi de photo exemplaire validés par ST/QVS; diffusion des meilleurs pratiques sur l'intranet	Axe 5: Valorisation et responsabilisation par des récompenses: individuelle: *Bon d'achat ou chèque cadeau à offrir (en partenariat avec maire ou partenaires locaux, *Badge "conduite sûre", insigne ou écusson visible sur l'uniforme ou la tenue, condition: après 2 ou 3 année sans incident. *Accès prioritaire à des formations spécialisées (formation en conduite de véhicules lourds ou véhicules de secours spécialisés, condition: pour les conducteurs exemplaires. Collectives - Challenge: *"Centre Ambassadeur Sécurité" (basé sur une enquête, check-list, retours d'expérience, mise en avant officier + dotation QVS), *"Eco-conduite" (analyse des consommations de carburant moyennes).
Axe 3: Conduite et comportements par: *obligation systématique d'un guidage visuel par un équipier pour tout déplacement en marche arrière, manœuvre dans un espace restreint,...	Axe 4: Suivi des accidents et REX: *Suivi dynamique des accidents des tableaux de bord trimestriel avec le nombre d'accidents par CIS/Groupement, nature et gravité. Outil: questionnaire interne.	
Axe 5: Valorisation et responsabilisation par des récompenses: Collectives - Challenge: *Zéro accrochage trimestriel, aucun accrochage déclaré sur une période données: Coupe symbolique, repas de cohésion *Top Guidage, observation et auto-évaluation + contrôle surprise : Trophée ou week-end cohésion, *Quizz Sécurité routière: concours mensuel sur intranet ou affiché: Lot collectif		

GT COMPETENCES		
inférieur à 6 mois	entre 6 mois et 12 mois	supérieur à 12 mois
<u>Formation des cadres</u> CNFPT: Formation sur le risque routier *Déterminer avec l'équipe de direction du SIS les objectifs stratégiques de la politique de prévention autour du risque routier, *Elaborer la stratégie départementale de prévention du risque routier *Diffuser la culture de prévention du risque routier, *Déployer une conduite comportementale adaptée des véhicules et engins.	<u>Au niveau du CEFORE</u> -Assurer la formation de formateur -Intégrer un module de sensibilisation au programme départemental de formation	<u>Formation des cadres</u> Acquisition d'un simulateur de conduite pour la formation des agents
<u>Formation des cadres</u> CNFPT: Formation des formateurs de la cellule Conduite *ECASC: Formation préventive aux risques routiers *CNFPT (cette formation peut être réalisée en interne par le SDIS 971), *Formation règlementée, *Formation de formateur relais.	<u>Formation des cadres</u> Création d'un plateau technique au SDIS 971 avec espace conduite	
Etablissement d'une convention avec l'entreprise M.O.LOC	<u>Au niveau du CEFORE</u> -Assurer la formation de formateur conduite -Intégrer un module de sensibilisation au programme départemental de formation	
Etablissement de conventions pour bénéficier de l'usage de plateaux techniques	<u>Au niveau des CIS</u> -Assurer le suivi des agents à la formation de sensibilisation à la conduite -Mettre en place un permis à point pour les agents utilisant des véhicules du SDIS	
Etablissement d'un partenariat avec le service de la Préfecture en charge de la sécurité		
<u>Au niveau du CEFORE</u> -Assurer la formation COD 0 à l'ensemble des agents du SDIS détenteurs du permis B -Créer un pool de véhicules dédiés aux formations COD		
<u>Au niveau des CIS</u> -Assurer le recensement des permis de conduire des agent en centre -Assurer des agents impliqués dans les accidents de la circulation		

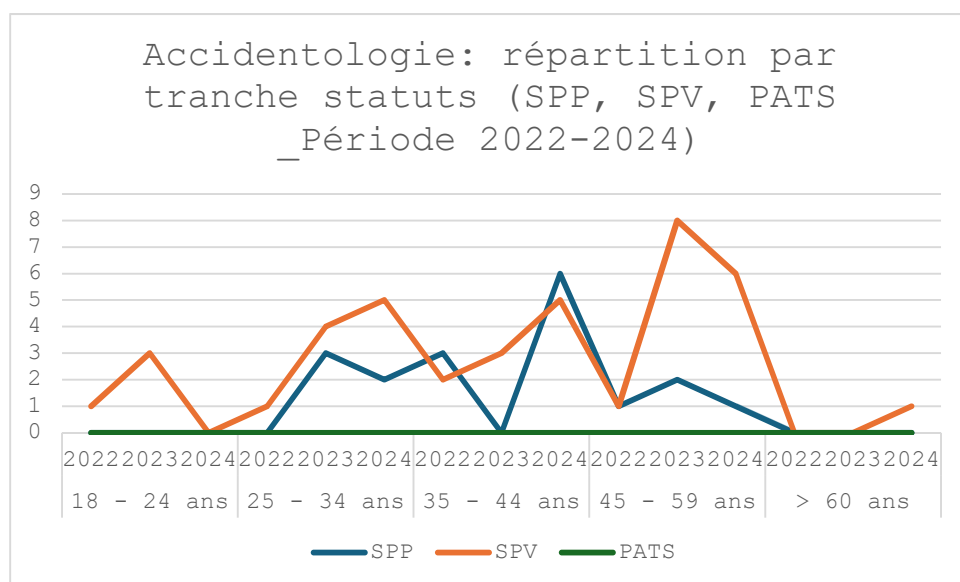
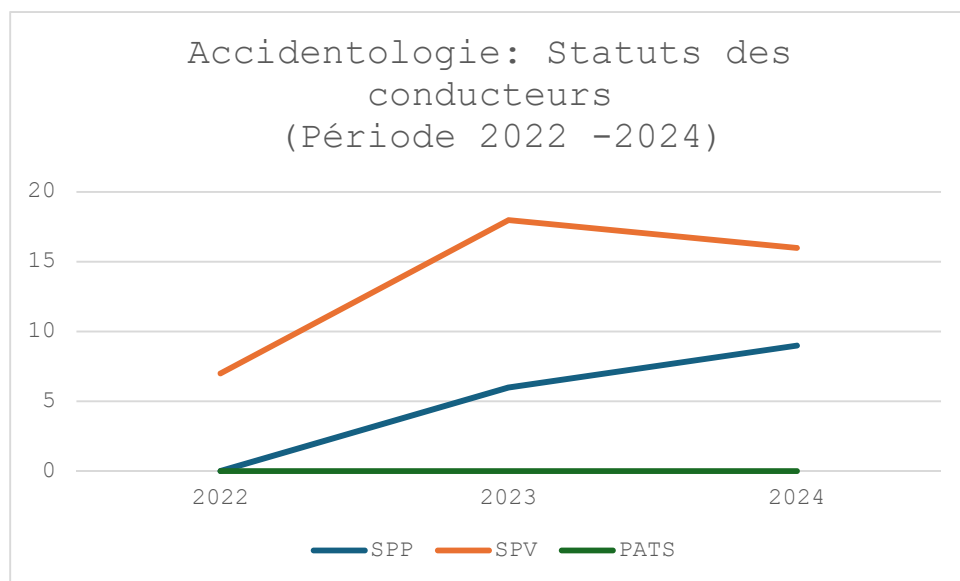
GT LUTTE CONTRE LA FATIGUE		
inférieur à 6 mois	entre 6 mois et 12 mois	supérieur à 12 mois
Rééquilibrer les RH par compétence: *Atteinte du POJ, *Atteinte des Compétences, *Généraliser les mise en œuvre de comités de centre, Formaliser les conventions de disponibilités avec l'ensemble des employeurs des SPV, Réorganiser la politique départementale afin d'optimiser la répartition des disponibilités des SPV sur tout le département (mise en oeuvre d'un label employeurs), *Astreinte de reconstitution départementale, *Réaliser des campagnes de mesures d'exposition au "bruit" dans les espaces de repos des CIS.	Encadrer le temps de repos de sécurité: *Mettre en place un dispositif de suivi du temps de garde des sapeurs-pompiers volontaires, afin de permettre un contrôle du respect des durées de repos réglementaires, *Favoriser les gardes de 12 heures pour diminuer le temps d'activité opérationnelle.	
Réduire la pression opérationnelle: *Mettre en place un Coordinateur des Ambulances privées au SAMU sur la base de l'activation réelle du Service d'Accès aux Soins (SAS) et du renforcement de la garde ambulancière, *Réduire le temps d'attente des VASV aux urgences des hôpitaux, *Permettre au CPI "continetaux" d'avoir un effectif permettant les rotations et relèves des équipes, *Réorganiser en temps réel les plannings des CIS en mobilisant les compétences manquantes depuis un autre centre du groupement ou d'un groupement voisin pour garantir l'engagement opérationnel.	Responsabiliser les agents et intégrer une véritable culture de prévention: *Mettre en place une formation sur la gestion de la fatigue et les risques liés à la conduite en condition d'urgence, Mettre en place un service de sécurité chargé de centraliser les données de sinistralité routière et de victimologie des agents (agressions, malaise, accidents,...), d'instruire les dossiers, d'analyser les impacts et de formuler des mesures correctives, *Moderniser les approches informationnelles de la sensibilisation aux risques liés à la fatigue et la sinistralité routière, *Développer une campagne de sensibilisation impactante sur les effets de la fatigue sur la conduite en été d'urgence.	
Améliorer les conditions de repos en caserne: *Affecter des bips ou dispositifs équivalents à tous les agents en garde postée pour supprimer les sonneries générales, Réaliser des campagnes de mesures d'exposition au "bruit" dans les espaces de repos des CIS, Réaliser des travaux d'insonorisation des chambres de garde pour isoler les occupants des perturbations extérieurs, Regrouper les équipages dans des espaces communs durant les périodes de repos nocturnes avec isolations phoniques entre dormeurs et ronfleurs.	Prévenir les pathologies liées à la fatigue et améliorer la résistance des agents: *Amélioration des conditions de récupération, *Elaborer les indicateurs de la Condition de Fatigue.	

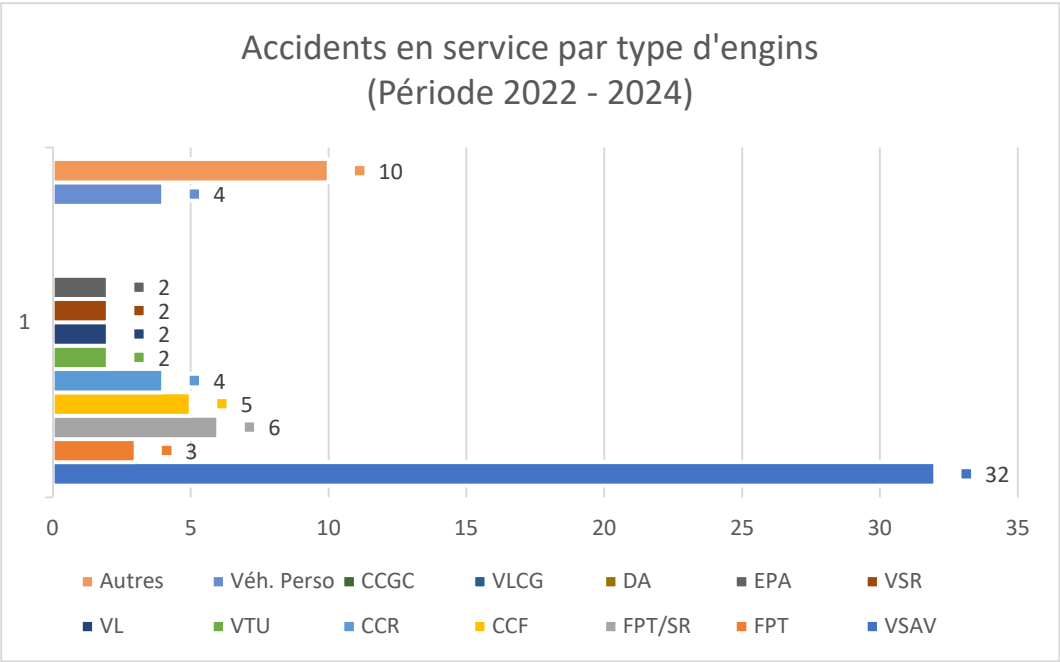
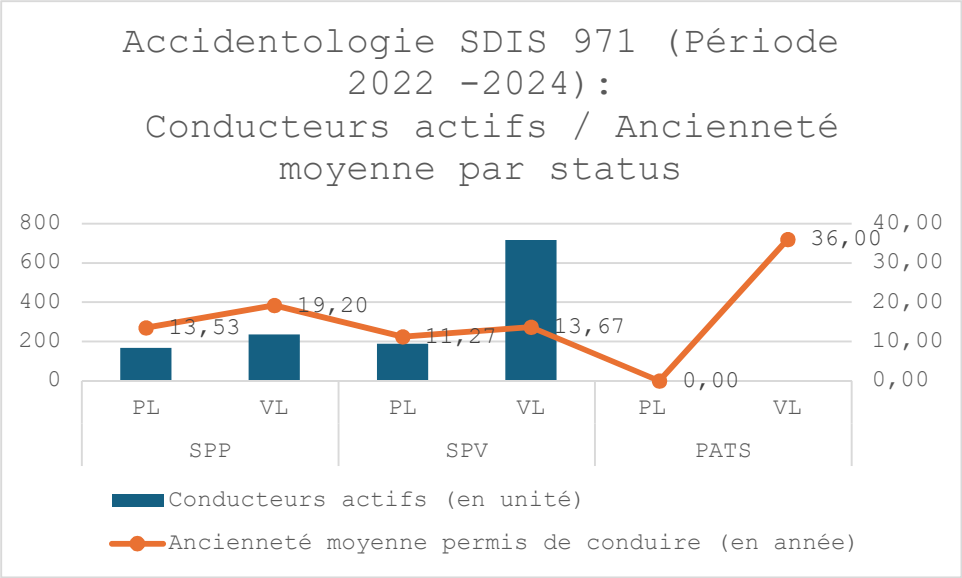
GT TECHNIQUE		
inférieur à 6 mois	entre 6 mois et 12 mois	supérieur à 12 mois
Dispositif d'aides à la conduite		Maintenance prédictive: *Collecte de données spécifiques, *Transmission et analyse des données, *Alerte de planification de la maintenance.
Sentiment d'appartenance: Affectation des véhicules correctement équipés par CIS: une procédure est déjà mis en place et en application par le GIL. <i>Observation: Mise en tension actuellement par un taux de panne élevé et un parc fragile. Cependant les véhicules en glissement restent dans le même GT à défaut d'être dans le même CIS</i>		
Dimensionnement du parc roulant		
Amélioration de la maintenance des engins: *Maintenance préventive : Inspections régulières des véhicules (Vérification générale, Niveau des fluides, usure des pneumatiques, fonctionnement des sirènes,...) Entretiens périodiques (Vidanges, changement de filtres, Graissage des organes mécaniques, remplacement programmé (constructeurs) des pièces d'usure,...) *Maintenance curative: Dépannage, Réparation		

ANNEXE 4 : Situation de l'accidentologie sur la période 2022-2024 – Point de référence

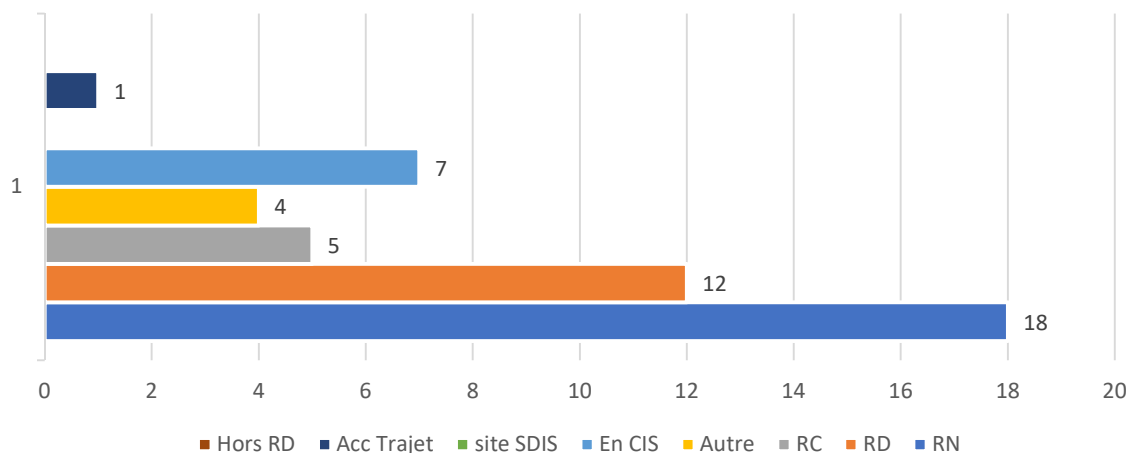
Un premier état de l'accidentologie nous est donné par les réponses au questionnaire envoyé aux groupements territoriaux et fonctionnels. Il a permis, sinon de qualifier l'origine des sinistres et leur traitement, d'avoir une base d'évaluation comparative pour les années à venir dans le recueil et le suivi des paramètres, avec des indicateurs identifiés (quelques exemples ci-dessous) à alimenter.

Quelques exemples graphiques relatifs au questionnaire posé :

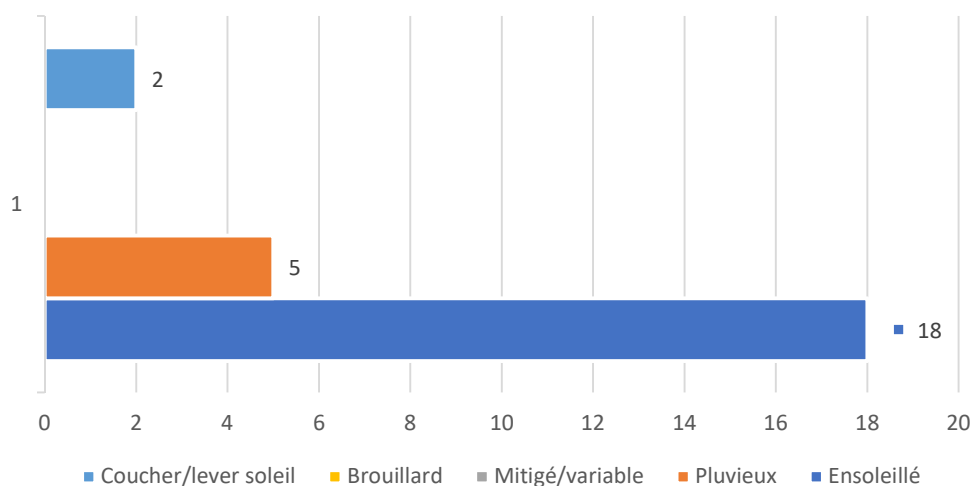


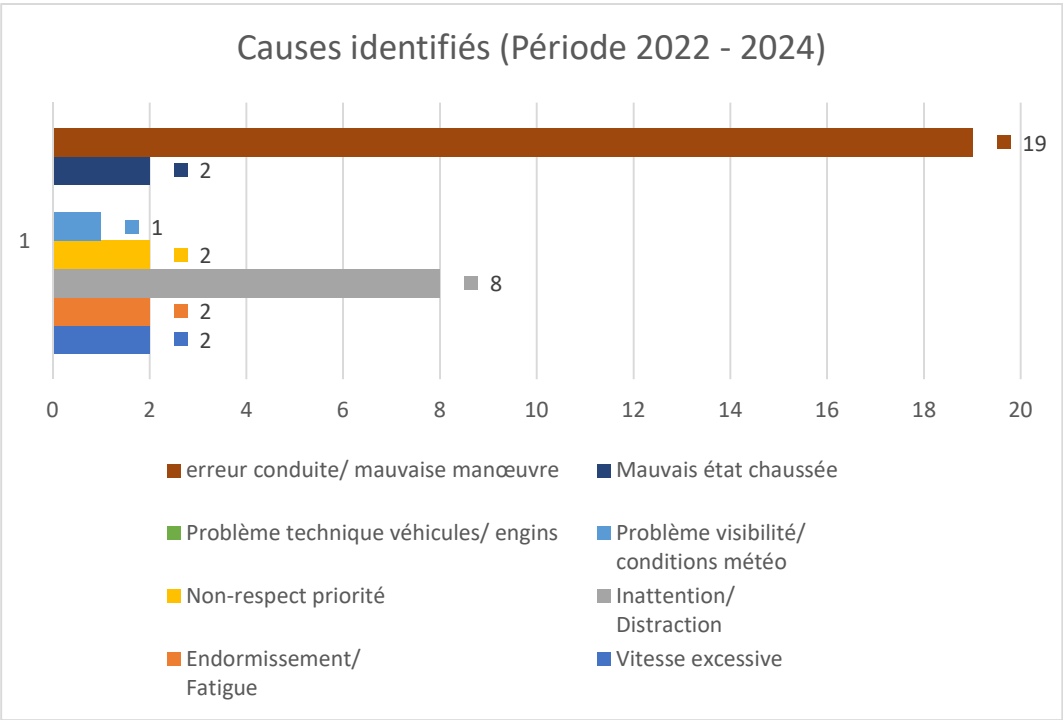
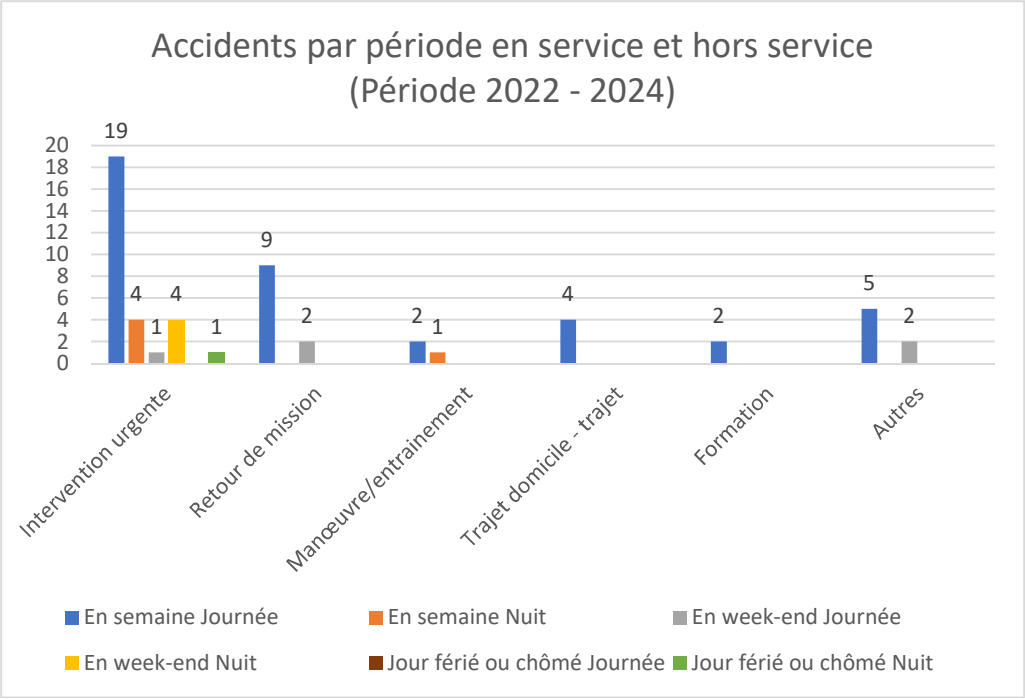


Accidentologie: Par type de routes ou sites concernés (Période 2022 - 2024)



Conditions météorologiques (Période 2022 - 2024)







ANNEXE 5 : Programme de formation

FORMATION EN PRÉSENTIEL

CONDUITE EN INTERVENTION PROFESSIONNELLE

Dernière mise à jour le 09/01/2026.

OBJECTIF

Être capable de réduire le risque routier professionnel en maîtrisant les facteurs accidentogènes pour fiabiliser son comportement sur la route.

Être capable de se perfectionner sur la particularité des interventions professionnelles.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Mise en pratique sur simulateur de différentes situations d'interventions d'urgence.
- Code de la route des véhicules d'intervention.
La vitesse en intervention.
Notions générales de la conduite.
Facteurs influant sur le conducteurs (stup, alcool, médicament et téléphone).
- Connaître les statistiques du risque routier en entreprise au sein de nos départements.
Connaître la définition d'un accident de trajet et d'un accident de travail.
Connaître le coût d'un accident professionnel.

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Les méthodes utilisées durant la formation pourront varier entre : affirmative, magistrale, interrogative, active, démonstrative. Nous proposerons également des mises en situations sur simulateur de conduite. **MOYENS PÉDAGOGIQUES** : Salle de formation équipée, formateur qualifié, écran de diffusion, matériel informatique, simulateur de conduite,...

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Dès la signature du bon pour accord, planification de votre formation en fonction du calendrier de formation proposé et de vos disponibilités.

Tarif

650 € HT
par participant
3100 € HT
par groupe

Réf.

PRO-000002

Contact

0690616464
formation.moloc@gmail.com
www.mo-loc.com

PRÉ-REQUIS

- Permis B en cours de validité

PUBLIC CONCERNÉ

Ambulance, Croix rouge, Police, Pompier, Gendarmerie, TPMR...

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Nous proposons une formation qui alterne la théorie et la pratique afin de permettre au stagiaire de rester actif tout au long de la journée. Dès la signature du bon pour accord, planification de votre formation en fonction du calendrier de formation proposé et de vos disponibilités.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Merci de signaler lors de la signature de la convention tout besoin particulier afin que l'on puisse s'adapter. **RÉFÉRENT HANDICAP** : Mme Elodie Mombrun



Niveau

Sans niveau de qualification



Modalité

Présentiel



Effectif par session

5 mini > 10 maxi



Durée

7 heures / 1 jour(s)

Accusé de réception en préfecture
971-289710014-20260916-Delib261609-03-DE
Date de réception en préfecture : 12/10/2026

M.O.LOC - N° SIRET 88008972700031 - RCS 880 089 727 - Code APE 77.11A - N°6 et 7 Chemin de la Guadeloupe - 97100 Pointe-à-Pitre - France - Tél. : 0690616464 - formation.moloc@gmail.com - www.mo-loc.com

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 01973346297 auprès du/de la du Préfet de la Guadeloupe.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



PROGRAMME

- Connaître les enjeux du risque routier en entreprise
- Savoir faire la différence entre un accident de travail et un accident de trajet
- Connaître les principaux facteurs aggravants des accidents mortels sur notre territoire
- Connaître le code de la route spécial Ambulance
- Savoir gérer sa vitesse lors des interventions
- Savoir définir ce qu'est le temps de réaction et la distance d'arrêt et comprendre l'impact du conducteur sur ceux-ci
- Connaître la bonne distance de sécurité à avoir entre deux véhicules et en comprendre ses limites
- SAM : connaître la signification de cet acronyme
- Connaître les conséquences d'une consommation de stupéfiant sur le conducteur
- Connaître les éléments concernant l'alcool (dose bar, réactions physiologiques, vrai/faux des idées reçues, sanctions) afin de se comporter comme un conducteur responsable
- Connaître les 3 niveaux de vigilance suite à la prise de médicament
- Comprendre l'impact du téléphone sur le comportement du conducteur et en connaître les conséquences
- Mise en pratique en situation d'urgence

Bonus Eco conduite :

Connaître 3 éléments de conduite à mettre en pratique afin de réduire sa consommation de carburant et son impact carbone

INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Formateurs spécialisés en gestion des risques routiers en intervention professionnelle	Evaluations à la fin de chaque module : théoriques sous forme de QCM et pratiques sous forme de mises en situations sur le simulateur de conduite.	Conduite en intervention professionnelle